



Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver dans ce courrier des documents qui vous seront utiles pour préparer l'année prochaine.

1. Si votre enfant est admis dans l'établissement en classe **de seconde**, vous avez la possibilité de participer à la bourse aux livres, vous serez invité au Lycée pour acheter les différents ouvrages. (cf verso de cette page) Le but est d'apporter aux familles un service à moindre coup pour tous. Nous vous rappelons que l'argent récolté par l'APEL est entièrement mis à disposition de vos enfants avec le financement de projets pour le lycée (Projet Voltaire par exemple ou l'achat de nouveau matériel).
2. Vous allez devoir faire une demande pour obtenir une carte PASS'Région. Cette carte permet à votre enfant d'avoir des avantages, dont l'achat des manuels scolaires. Le lien suivant vous permet de vous inscrire sur Internet. Il faut faire cette demande rapidement pour que vous puissiez avoir cette carte lors de la bourse aux livres (pour l'achat des ouvrages)

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/>

Découvrez tous les avantages de la carte Pass' Région : vous bénéficiez de nombreuses réductions sur la culture (place de cinéma, concerts), les abonnements sportifs, les manuels scolaires, les 1ers équipements professionnels, les formations aux 1ers secours ou encore une aide aux financements de votre permis de conduire et BAFA...

Nous restons, Madame, Monsieur à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous présentons nos respectueuses salutations.

L'association de Parents d'élèves
La Direction de l'établissement



BOURSE AUX LIVRES 2018

(pour les élèves entrant en Seconde, en Première ou en Terminale LGT)

Lieu : 4ème étage du Lycée —site St Louis (salle de groupe)

● Pour les élèves de Seconde >

ACHAT DES LIVRES POUR LA RENTREE pour les nouveaux élèves de Seconde :
Jeudi 30 août 2018 de 16h30 à 19h

La précommande est obligatoire
(à rendre avant le 20 juin au secrétariat, voir document joint)

● Consignes

- Les livres achetés devront être payés par **chèque bancaire libellé à l'ordre de : APEL La Salle**
 - Vous pourrez également régler avec la **carte PASS'Région mais surtout ne l'oubliez pas !**
 - Merci de vous munir d'un chèque de caution si vous n'avez pas reçu votre carte ou en cas de dysfonctionnement de celle-ci
 - Aucun livre ne pourra être donné sans règlement complet
-